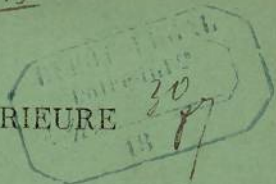


191, 352 - III - 19

Res Red

RIAILLÉ. — LOIRE-INFÉRIEURE



# SOURCE DU HAUT-ROCHER



## EAU MINÉRALE NATURELLE

FERRUGINEUSE.

*Autorisation de l'État, 27 septembre 1886,*

SUR LES RAPPORTS FAVORABLES

- 1° De Monsieur l'Ingénieur des Mines du département de la Loire-Inférieure; 17 décembre 1885;
- 2° De la Commission d'hygiène et de salubrité publique de l'arrondissement d'Ancenis; 20 février 1886;
- 3° De l'Académie de Médecine dans sa séance du 17 août 1886.

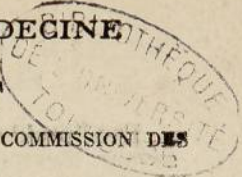
DÉPOT A NANTES :

Chez M. PELLETIER, propriétaire de la Source,  
rue Saint-André, 52.

PRIX DE LA BOUTEILLE : » FR. 50 CENT.

PPN = 119869535

191,332-III-11



ACADÉMIE DE MÉDECINE

RAPPORT

DE M. PROUST, AU NOM DE LA COMMISSION DES EAUX MINÉRALES.

M. PROUST, au nom de la commission des eaux minérales, donne lecture des rapports suivants :

I. M. Pelletier, propriétaire à Nantes (Loire-Inférieure), a formé une demande en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une source d'eau minérale ferrugineuse située au lieu dit le Haut-Rocher, commune de Riaillé (Loire-Inférieure).

Cette source sort, à cinq mètres environ au-dessus de la rivière de l'Erdre, d'un terrain quartzeux et ferrugineux ancien, recouvert, une trentaine de mètres plus haut, par une couche peu épaisse de sable argileux rouge, tertiaire. On a cimenté le terrain quartzeux de façon à réunir en un seul les différents points d'écoulement et on a recouvert le tout d'une maisonnette fermée. Le débit est environ 5,800 litres en vingt-quatre heures. La température de l'eau de 12°.

Carbonate de chaux.....	0,056
— de magnésie....	0,009
— alcalin.....	0,053
— de fer.....	0,012
Silice .....	0,010
	<hr/>
	0,140

Nous proposons à l'Académie de déclarer qu'il y a lieu d'autoriser l'exploitation et la vente de l'eau minérale du Haut-Rocher, tant qu'elle restera conforme à l'échantillon qui lui a été soumis.

— Les conclusions du présent rapport, mises aux voix, sont adoptées par l'Académie.

# ANALYSE

FAITE PAR M. ANDOUARD.

Eau limpide, incolore, inodore, douée d'une saveur légèrement ferrugineuse, très agréable au goût.

Un litre de cette eau contient :

	gr. cent.
Fer.....	0,00310
Manganèse.....	0,00090
Calcium.....	0,01740
Sodium.....	0,04672
Aluminium.....	0,00040
Potassium.....	traces
Magnésium.....	traces
Chlore.....	0,03700
Acide sulfurique.....	0,02400
Silice.....	0,01298
Acide carbonique.....	0,02286
Arsenic.....	traces

Ces divers éléments peuvent être groupés comme il suit :

	gr. cent.
Bicarbonate de fer.....	0,0 964
— manganèse.....	0,00299
— calcium... ..	0,03061
Sulfate de calcium.....	0,03330
Chlorure de sodium.....	0,05264
— calcium.....	0,00797
— potassium... ..	traces
— magnésium.....	traces
Alumine.....	0,00074
Silicate de soude.....	0,03128
Silice.....	0,00278
Arsenic.....	traces
Total par litre :	<hr/> 0,17195

*Le Directeur de la Station Agronomique,*

A. ANDOUARD.



# AUTORISATION MINISTÉRIELLE.

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

## ARRÊTÉ.

Le Ministre du Commerce et de l'Industrie:

Vu la demande formée par M. Pelletier, propriétaire à Nantes (Loire-Inférieure);

Vu le rapport des Ingénieurs des Mines, en date du 17 décembre 1885;

Vu l'avis du Conseil d'hygiène publique et de salubrité de l'arrondissement d'Ancenis, en date du 20 février 1886;

Vu l'avis du Préfet de la Loire-Inférieure, en date du 6 mars 1886;

Vu l'avis de l'Académie de Médecine, du 17 août 1886;

Vu l'article 1<sup>er</sup> de l'Ordonnance du 18 juin 1823, la loi du 14 juillet 1856, le décret du 28 janvier 1860, l'arrêté du Chef du Pouvoir exécutif du 30 août 1871 et la loi du 12 février 1883;

Sur le Rapport du Conseiller d'Etat, Directeur du Commerce Intérieur.

## ARRÊTE :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Sont autorisées l'exploitation et la vente de l'eau minérale provenant de la Source située au lieu dit « le Haut-Rocher, » sur la Commune de Riaillé (Loire-Inférieure).

Paris, le 25 septembre 1886.

Signé : ÉDOUARD LOCKROY.

# RAPPORT

DE M. LE MAIRE DE RIAILLÉ.

*Extrait du Rapport de M. le Maire de Riaillé, sur la demande  
de M. le Préfet,  
en date du 24 mars 1886.*

La Source du Haut-Rocher est située au nord de la rivière d'Erdre, qui coule de l'Est à l'Ouest; elle est élevée à 10 mètres au-dessus du niveau de la rivière; elle sort du rocher sans intermittences et donne 250 litres à l'heure; qu'il fasse chaud, qu'il fasse froid, que le temps soit sec ou pluvieux, son débit est toujours le même. La température de l'eau est de 13 degrés. La Source, située sur une chaîne de coteaux très élevés, sort d'un terrain riche en minerai de fer; elle ne dégage pas de gaz au bouillon, ne contient pas de comparses à sa surface, et l'eau se conserve très longtemps.

Cette Source du Haut-Rocher est connue dans le pays de temps immémorial, et l'on vient de très loin y puiser de l'eau, qui est surtout recherchée par les personnes anémiques et faibles de tempérament; cette eau est très agréable à boire, soit pure, soit mélangée avec du vin rouge ou blanc.

10 Avril 1886.

Signé : JUTEAU,  
Maire.

---

DÉPOT A NANTES :

Chez M. PELLETIER, propriétaire de la Source, rue  
Saint-André, 52.

DE PRIX : 50 CENTIMES LA BOUTEILLE.

---

Imprimerie de l'Union Bretonne, rue du Calvaire, 8, Nantes

